



Historique de l'engagement politique en faveur de l'institutionnalisation de la Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelle (SSA/P) au Burkina Faso

1

Résumé

Cette étude de cas analyse le processus d'institutionnalisation de la Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelle (SSA/P) au Burkina Faso, en mettant l'accent sur les formes et les déterminants de l'engagement politique ayant permis sa durabilité et sa mise à l'échelle. Considérée comme une innovation éducative initiée par la Fondation Stromme, la SSA/P a progressivement été intégrée au système éducatif national à travers des mécanismes de co-construction, de production de preuves, d'adaptation contextuelle et d'appropriation institutionnelle. L'étude montre que l'engagement politique, lorsqu'il est adossé à des résultats probants, à une gouvernance partagée et à des dispositifs réglementaires clairs, constitue un levier central pour la pérennisation des innovations éducatives destinées aux enfants hors école.

¹ <https://www.fdcbf.org/index.php/multimedia/galerie-photos/fdc>

Introduction

Dans un contexte marqué par la persistance de taux élevés d'enfants et d'adolescents hors école, les pays sahéliens ont progressivement exploré des alternatives éducatives visant à garantir le droit à l'éducation de base pour tous. La Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelle (SSA/P) s'inscrit dans cette dynamique en proposant une voie d'accès flexible et inclusive à l'enseignement primaire formel pour des enfants non scolarisés ou déscolarisés.

Au Burkina Faso, la SSA/P constitue un exemple particulièrement instructif d'innovation éducative ayant franchi les différentes étapes de l'expérimentation, d'adaptation contextuelle, de la mise à l'échelle et de l'institutionnalisation. Cette étude de cas vise à documenter et analyser l'évolution de l'engagement politique en faveur de la SSA/P, en identifiant les mécanismes ayant permis son intégration durable dans le système éducatif national.

Méthodologie

L'étude repose sur une approche qualitative de type étude de cas, combinant une analyse documentaire (textes réglementaires, conventions, rapports d'études et d'évaluations disponibles) ; l'exploitation de données administratives relatives aux effectifs, aux centres SSA/P et aux taux d'insertion dans le système formel ainsi qu'une capitalisation de connaissances issues de l'expérience institutionnelle des acteurs impliqués dans la mise en œuvre et le pilotage de la SSA/P notamment le Secrétariat Permanent de la SSAP qui a évolué en Direction Technique en charge de la SSAP au sein de la Direction générale de l'Education non formelle (DGENF) du Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MEBAPLN). Les limites de l'analyse tiennent principalement à l'indisponibilité de certaines données clés relatives à la traçabilité des apprenants après le cycle primaire qui pourraient enrichir le document.

Historique de la SSA/P et son intégration progressive dans le système éducatif du Burkina Faso

La Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelle a été initiée en 2004 au Mali par la Fondation Stromme, en réponse aux besoins éducatifs des enfants hors école âgés de 8 à 12 ans. Son déploiement au Burkina Faso a débuté en 2006, à travers des ONG et associations locales, dans un contexte où le cadre réglementaire national reconnaissait encore peu les alternatives éducatives pour la prise en charge des enfants hors école à l'exception des Centres d'Education de Base non formelle (CEBNF).

À partir de 2007, la SSA/P s'est progressivement affirmée comme une innovation éducative à portée sous-régionale, couvrant le Mali, le Burkina Faso et le Niger. Au Burkina Faso, cette phase

initiale a permis de tester le modèle pédagogique, basé sur une année d'apprentissage accéléré animée par des facilitateurs formés, suivie d'une intégration des apprenants dans les classes formelles du primaire (CE1 ou CE2) à l'issue d'une évaluation finale.

Conformément aux exigences réglementaires nationales, un dispositif de suivi-appui institutionnel a été mis en place à travers un accord signé en 2008 entre le ministère en charge de l'éducation de base, la Fondation Stromme et les ONG partenaires, autorisant une expérimentation officielle sur une période de trois ans. Cette phase a permis de produire des résultats jugés probants, tant en termes d'accès que de transition vers l'enseignement classique formel.

À la suite de cette expérimentation, des conventions successives ont encadré l'extension progressive de la SSA/P à d'autres localités. L'âge d'éligibilité a été ajusté de 8-12 ans à 9-12 ans afin d'éviter toute concurrence avec l'enseignement primaire classique et de mieux cibler les enfants durablement exclus du système scolaire.

Au cours des cinq dernières années, plus de 61 000 enfants hors école ont été insérés dans l'enseignement primaire formel grâce à la SSA/P avec un taux de transfert moyen de 89%². Le nombre de centres accueillant les enfants hors école connaît également une progression au fil des ans traduisant une mise à l'échelle progressive. A titre d'exemple, de 2023-2024 à 2024-2025, il est passé de 461 centres à 686 centres³. Par ailleurs, des supports pédagogiques adaptés aux langues nationales ont été produits et se développent en fonction de l'accroissement des langues prises en compte passant de trois (3) langues nationales en 2008 à sept (7) langues nationales en 2023, renforçant l'accessibilité et la pertinence des apprentissages⁴.

L'engagement politique comme levier d'institutionnalisation

L'institutionnalisation de la SSA/P au Burkina Faso s'explique en grande partie par un engagement politique progressif et structuré. Celui-ci s'est matérialisé par l'implication officielle des acteurs étatiques à toutes les étapes du processus, depuis l'expérimentation jusqu'à la mise à l'échelle nationale.

À l'échelle sous-régionale, des concertations de haut niveau entre les gouvernements du Burkina Faso, du Mali et du Niger, la Fondation Stromme et les ONG partenaires ont conduit à la création, en 2010, d'un Secrétariat Permanent Sous-Régional de la SSA/P. Cette structure, dotée d'un cadre formel de gouvernance, a favorisé l'harmonisation des approches et la consolidation des outils pédagogiques d'enseignement/apprentissage avant le transfert progressif des responsabilités

² Rapport statistique du SP-SSA/P 2022-2023 et données statiques de la Direction de la Stratégie de la Stratégie de Scolarisation accélérée/Passerelle 2023-2024 ; 2024-2025

³ Direction de la Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelle, données de rentrée 2024-2025 en date du 13 mai 2025.

⁴ Secrétariat permanent de la SSA/P, Rapport de production des documents SSA/P en langues nationales, mai 2023

aux États, achevé en 2019. Au niveau du Burkina Faso, ce processus a facilité la création du Secrétariat permanent de la Stratégie de Scolarisation accélérée/Passerelle (SP-SSA/P) en 2019. L'engagement politique du Burkina Faso en faveur de la SSA/P s'est appuyé sur plusieurs piliers complémentaires tels que la co-construction des outils pédagogiques et des référentiels avec l'administration éducative ; la formalisation des rôles et responsabilités à travers des textes officiels ; le renforcement continu des capacités des acteurs institutionnels et de terrain ; la production et la mobilisation de preuves à travers des constats internes et de deux études externes commanditées par la Fondations Stromme respectivement en 2014 et en 2018⁵ attestant de l'efficacité et de la valeur ajoutée de la SSA/P.

Cet engagement s'est concrétisé par l'internalisation de la SSA/P dans le système éducatif national, la création d'une structure technique dédiée et le financement de centres SSA/P sur ressources propres de l'État depuis 2011. Cette dynamique d'appropriation institutionnelle a trouvé son expression la plus aboutie dans la mise en place d'un dispositif de gouvernance technique formel, chargé de piloter et de coordonner la mise à l'échelle de la stratégie.

Le gouvernement a considérablement renforcé les efforts de mise à l'échelle à travers la création de la Direction technique dédiée à la SSA/P. Cette direction est membre du groupe thématique « Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels (EFTP) » au sein du Cadre de dialogue sectoriel Éducation-Formation (voir le Décret interministériel n° 2025/MEBAPLN/MESRI/MESFPT/MSJE). Elle assure également le leadership du comité de pilotage de l'ensemble des programmes SSA/P mis en œuvre à l'échelle nationale, qu'ils soient portés par l'État ou par des ONG. Ce cadre de coordination réunit toutes les ONG et associations intervenant dans l'éducation accélérée et vise à capitaliser les expériences, à les partager avec l'ensemble des partenaires, et ainsi à renforcer la base de preuves et le système de données relatifs à ces programmes.

Rôle des ONG dans la diffusion et la consolidation de la SSA/P

Outre la Fondation Stromme, de nombreuses ONG et associations nationales et internationales ont intégré la SSA/P dans leurs interventions éducatives. Parmi ces ONG, on peut citer principalement Catholic Relief Services (CRS), Educo, Terre des Hommes Suisse, et Faso-Action pour le Développement communautaire (FDC). Ces acteurs jouent un rôle central dans l'adaptation du modèle aux contextes locaux, notamment dans les zones affectées par l'insécurité, où les perturbations du système éducatif classique sont les plus marquées notamment les régions de Bankui, Djoro, Goulmou, Koulsé, Liptako, Nakambé, Soum, Yaadga, etc.

⁵ Rapport de l'évaluation de la Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelle au Mali, au Burkina Faso et au Niger, août 2014 et Rapport Fafo : Evaluation de la Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelle au Mali, au Burkina Faso et au Niger, 2018

Les ONG contribuent également à la mise à l'échelle de la SSA/P en soutenant la collecte interne de données, l'expérimentation de pratiques innovantes et la capitalisation des expériences, tout en s'alignant sur les orientations nationales. Cette complémentarité entre acteurs étatiques et non étatiques a renforcé la résilience et la portée de ce programme.

Enseignements tirés de l'expérience du Burkina Faso

L'expérience de la SSA/P au Burkina Faso met en évidence plusieurs enseignements clés pour la durabilité et la mise à l'échelle des innovations éducatives.

Premièrement, l'institutionnalisation d'une innovation repose sur une implication continue des autorités éducatives, une concertation régulière entre parties prenantes et un respect strict des engagements formalisés. Deuxièmement, la disponibilité de preuves factuelles et partagées constitue un facteur déterminant pour résister aux changements institutionnels et politiques. Enfin, la mise à l'échelle requiert une appropriation effective par l'État, un encadrement réglementaire clair, une mobilisation soutenue des ressources financières et une adaptation continue des référentiels pédagogiques aux contextes évolutifs.

Conclusion

La trajectoire de la SSA/P au Burkina Faso illustre comment une innovation éducative, initialement portée par des acteurs non étatiques, peut être durablement intégrée dans un système éducatif national grâce à un engagement politique fondé sur la co-construction, la production de preuves et la gouvernance partagée. Cette expérience offre des enseignements transférables à d'autres contextes confrontés aux défis de l'éducation inclusive et de la scolarisation des enfants hors école.

Réalisée par CERFODES, Burkina Faso



www.cerfodes.org

Janvier 2026